

COMMUNIQUE

Montigny-le-Bretonneux, le 25 avril 2020

Se réinventer oui, disparaître non !

La Fédération Française de Cyclisme propose son plan d'actions pour le cyclisme amateur.

La Fédération Française de Cyclisme a adopté, depuis le début de la crise, une attitude exemplaire, responsable et citoyenne, qui s'est traduite par un soutien clair aux consignes gouvernementales. Ainsi, dès le 18 mars, la FFC a prôné auprès de ses membres et de ses licenciés la responsabilité pour que chacun fasse preuve de civisme et de discipline en interrompant sa pratique sportive du vélo à un moment où le pays entrait dans une crise sanitaire de grande ampleur et où, très naturellement, les pensées se sont tournées vers les soignants.

Aujourd'hui, alors que notre gouvernement se concentre sur le plan de déconfinement, la FFC demande que le Cyclisme, sport individuel et sport majeur de l'été, soit pris en considération dans un plan en trois étapes.

ACTIVITE PHYSIQUE INDIVIDUELLE

Le confinement, tel que l'a précisé le Président de la République, est prolongé en l'état jusqu'au 11 mai prochain et la doctrine de la Fédération Française de Cyclisme s'étend naturellement jusqu'à cette date.

Pour autant, pendant cette période, la FFC et ses équipes travaillent sans relâche, avec force et conviction pour que notre discipline puisse être de nouveau pratiquée dès que le contexte sanitaire et réglementaire le permettra.

Pour cela, et comme premier signe d'espoir pour nos licenciés, ainsi que pour l'ensemble des pratiquants, il est déterminant que la pratique individuelle du cyclisme puisse être réintroduite dès le 11 Mai. Il serait impensable que les restrictions de pratique individuelle du cyclisme puissent perdurer au-delà de cette date, à l'heure où de plus en plus de voix, comme celle de l'OMS, s'élèvent pour souligner les bienfaits de la pratique du vélo sur la santé publique. Cela constituerait une véritable discrimination vis-à-vis de notre sport alors, qu'au contraire, le vélo présente une opportunité sans précédent de transformer en profondeur et de manière pérenne la mobilité dans notre pays.

L'ACTIVITÉ DES CLUBS

La réouverture de l'activité des clubs est un deuxième élément primordial pour préparer et réussir une reprise de la pratique. Nous croyons aux vertus éducatives du sport en général et du cyclisme en particulier qui placent au premier plan les valeurs associatives.

Nous travaillons sur un plan d'accueil et notre objectif est de démontrer clairement qu'avec des gestes barrières facilement applicables et en respectant des mesures de distanciation sociale, il est possible de pratiquer le cyclisme, sans s'exposer soi-même ou exposer les autres à un risque de contamination.

La FFC est également convaincue de pouvoir apporter par son réseau de clubs et avec son dispositif « savoir-rouler » un soutien fort aux actions qui seront mises en place pour accompagner le retour à l'école de nos enfants.

LA COMPÉTITION

Le Cyclisme est un sport de plein air, qui trouve son meilleur terrain de jeu pendant l'été. C'est à cette période que se déroule normalement, le Tour de France qui constitue un repère, un phare, pour tous nos licenciés et organisateurs de courses.

Aussi, pour la reprise, et lorsqu'il sera temps, nous travaillons à trouver de nouveaux formats d'épreuves qui pourront intégrer les contraintes sanitaires.

Au même titre que d'autres secteurs d'activité, notre sport est au cœur de la vie sociale de notre pays. Ainsi, il contribue grandement au rayonnement, au dynamisme, et plus généralement à l'animation de nos territoires. A l'heure où notre pays se doit d'engager une dynamique de redressement économique, nos activités, à travers l'organisation de manifestations sportives, représentent un outil fort, immédiat et puissant d'accompagnement de la relance de notre pays.

C'est pourquoi, il nous paraît fondamental de pouvoir organiser nos compétitions, dans le respect des mesures sanitaires définies par l'Etat, le plus rapidement possible. A travers ces manifestations, nous souhaitons redonner du rêve à nos compétiteurs, commencer à reconstruire l'écosystème sinistré de la Fédération Française de Cyclisme et tout simplement prendre notre part à l'élan que devra retrouver notre pays.

Telles sont les conditions de la survie du sport cycliste en France, dont on peut simplement rappeler, à quel point il est ancré dans la culture populaire française et chevillé à ses territoires.

Pour toutes informations : assistance covid19@ffc.fr



A propos de la Fédération Française de Cyclisme

Créée en 1881, la Fédération Française de Cyclisme est une fédération sportive olympique, agréée et délégataire du Ministère des Sports. Elle a pour objet l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes et notamment pour les disciplines : cyclisme sur route, cyclisme sur piste, VTT, BMX, BMX Freestyle, Cyclo-Cross,

Polo Vélo, cyclisme en salle et vélo couché.

Elle regroupe plus de 2 500 clubs affiliés et près de 113 000 licenciés.

Son siège social est implanté, depuis janvier 2014, au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Site internet : www.ffc.fr / Facebook : <https://www.facebook.com/ffcofficiel>

Twitter : <http://www.twitter.com/FFCyclisme>

Contact FFC :

Sylvie PASQUALIN – Responsable communication - s.pasqualin@ffc.fr / Tel : 01 81 88 09 39 / 06 07 89 87 46

Fédération Française de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.ffc.fr

